

COMMUNE DE PUPILLIN

39600

N° 20 - COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL Séance ordinaire du 30 MAI 2022

Présents : BEAUPOIL Jean-Luc, MARESCHAL Michelle, PETIT Léo, BOUILLET Kevin, MARGUET Bernard, PACCARD Joël, PETIT Damien, CART Odile

Absent excusé : CRINQUAND Mickaël, qui a donné pouvoir à PACCARD Joël

Absents : THIEVENT Christiane, LAURENT Éric

Secrétaire de séance : PACCARD Joël

ORDRE DU JOUR :

- 1) Départ d'un locataire
- 2) Révision du classement sonore du réseau routier du Jura
- 3) Achat de terrains
- 4) Reconstruction du Centre d'Incendie et de secours (CIS) d'Arbois : Avenant N°1 convention relative au financement
- 5) Questions diverses

Le compte rendu de la séance précédente est approuvé à l'unanimité par les membres présents.

1) Départ d'un locataire

M. CAPPUCCIO Anaël a quitté le logement au-dessus de la Mairie le 10 mai 2022.

Après état des lieux, le conseil décide à l'unanimité de lui déduire 80 € de sa caution de 320 € afin d'acheter de la peinture pour remettre en état le logement.

Un problème d'humidité apparu après la réfection de la salle de bain est à résoudre dans cet appartement.

2) Révision du classement sonore du réseau routier du Jura

Le classement sonore des infrastructures de transports terrestres constitue un dispositif réglementaire préventif.

Pupillin est concerné par un arrêté Préfectoral pris en 2000 qui classait la commune en catégorie 2 du fait de la RN 83.

Une révision de ce classement sonore est prévue et le conseil a 3 mois pour se prononcer.

Le classement sonore sera annexé au PLUi (Plan Local d'Urbanisme intercommunal) et des normes d'isolation phonique pour les constructions de bâtiments dans les zones les plus exposées seront imposées.

De ce fait, le conseil municipal se prononce à l'unanimité contre ce projet, la zone concernée n'étant pas en zone constructible et aucune habitation ne devrait être impactée.

3) Achat de terrains

Le conseil décide à l'unanimité **d'acquérir les parcelles suivantes à l'euro symbolique :**

ZB 63 lieu dit « Les 7 sergents » d'une superficie de 23 a 78 ca

ZC 221 lieu dit « Le crêt » d'une superficie de 18 ares 96 ca

Ces parcelles appartiennent aux consorts Coulon qui sont propriétaires indivis.

Les frais de Notaire à la charge de la commune (Office CERRI de Poligny) sont évalués à 120 €.

Le conseil autorise le Maire à signer l'acte notarié et tous les documents relatifs à cette affaire.

4) Reconstruction du Centre d'Incendie et de secours (CIS) d'Arbois : Avenant N°1 convention relative au financement

Le service d'Incendie et de Secours du Jura (SDIS) propose un avenant à la convention relative au financement de la reconstruction du centre d'incendie et de secours d'Arbois car l'enveloppe financière de l'opération votée en 2017 a fait l'objet d'une réévaluation rendu nécessaire au regard du contexte économique.

Le nouveau centre initialement prévu Route de Lyon n'a pas pu être réalisé faute de permis de construire. Le nouveau projet se fera donc à la Zone industrielle sur une parcelle mise à disposition par la commune d'Arbois.

Le montant pour la commune de Pupillin passe de 17 497,19 € à 21 242,54 €.

Après en avoir délibéré, **le conseil municipal se prononce contre cet avenant (8 voix contre et une abstention)**. Les élus de Pupillin pensent que les communes ne doivent pas payer les mauvaises décisions, les travaux n'auraient pas dû être engagés avant d'avoir reçu le permis de construire. De plus, la caserne aurait été mieux placée route de Lyon où il n'y a pas de passage à niveau.

5) Questions diverses

Le conseil municipal remercie toutes les personnes qui ont participé au fleurissement.



INFORMATIONS

La « rando des vignes » organisée par le handball d'arbois passera sur Pupillin le dimanche 5 juin prochain.

Animation / jeu « Si l'eau m'était comptée » : Vendredi 17 juin à 20h à la salle Polyvalente.

Jeux des 4 villages : samedi 11 juin 2022 à Grozon.

Nuits (Re)Belles 2022 : samedi 9 juillet 2022 à Pupillin (repas et concert)

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 h 45.

Le maire

Le secrétaire de séance

Jean-Luc BEAUPOIL

Joël PACCARD